

Projet de construction du parc éolien Pohénégamook—Picard—Saint-Antonin—Wolastokuk 2

Le BAPE est mandaté pour tenir une audience publique

Québec, le 5 juin 2026 – Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a reçu le mandat de la ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, Pascale Déry, de tenir une audience publique sur le projet de construction du parc éolien Pohénégamook–Picard–Saint-Antonin–Wolastokuk 2 par Énergie éolienne PPAW 2 inc. Ce mandat débutera le 13 juillet 2026 et aura une durée maximale de quatre mois.

La commission d'enquête sera composée de Chantale Bourbeau et de Georges Lanmafankpotin, qui agira à titre de président. Les curriculum vitae des commissaires peuvent être consultés sur le site Web du BAPE.

Par ailleurs, une rencontre préparatoire pour le public sera tenue le 17 juin 2026, à 19 h. Animée par Georges Lanmafankpotin et Chantale Bourbeau, cette rencontre permettra à toute personne de se préparer à l'audience publique, de mieux comprendre le rôle et la mission du BAPE, le déroulement des travaux de la commission ainsi que les différentes façons d'y participer. Une période de questions suivra la présentation.

À retenir

- Mandat d'audience publique d'une durée de quatre mois du 13 juillet au 13 novembre 2026;
- Rencontre préparatoire pour le public le 17 juin 2026, à 19 h, en direct sur le site Web du BAPE, il sera possible de transmettre des questions aux commissaires;
- La documentation sur le projet est accessible dans le site Web du BAPE.

Liens utiles

[Page Web du dossier](#)

[Curriculum vitæ de Georges Lanmafankpotin](#)

[Curriculum vitæ de Chantale Bourbeau](#)

[Qu'est-ce qu'une audience publique?](#)



Source :
Mayeul Garitey, conseiller en communication
581 925-0699 | 1 800 463-4732
eolien-ppaw2@bape.gouv.qc.ca